Genève, avril 2010

CAISSES DE PENSION, PLEND, EFFECTIFS

CARTEL INTERSYNDICAL

ASSEMBLEE GENERALE
DU PERSONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU SECTEUR SUBVENTIONNE
JEUDI 29 AVRIL, 20h
Salle du Faubourg

Le Conseil d'Etat a annoncé vouloir déposer d'ici au 30 juin 2010 un projet de loi sur la fusion des caisses de pensions CIA et CEH. Les enjeux de ce projet de loi sont de première importance pour les 40'000 salarié-e-s concerné-e-s de la fonction publique et du secteur subventionné.

Un enjeu… capital

En l'état, il s'agirait pour la nouvelle caisse de trouver un financement supplémentaire de quelques 220 millions de francs par an, afin de prendre en compte

- La révision en cours du droit fédéral en vue d'une recapitalisation inutile et inacceptable des caisses de pensions publiques,
- L'élévation de l'espérance de vie du personnel affilié à la CIA et à la CEH,
- Le déséquilibre croissant entre les actifs-ves et les pensionné-e-s.

Qui paiera la facture ?

Le Conseil d'Etat a refusé de payer le coût de la recapitalisation et veut le mettre à la charge du personnel et des pensionné-e-s, en augmentant les cotisations et en diminuant les prestations de la future caisse.

- ⇨ **Des cotisations plus élevées ?**
- ⇨ **Cotiser et travailler plus longtemps ?**
- ⇨ **Pour des pensions diminuées ?**

Des mesures particulièrement insupportables pour les femmes et bas salaires

Ces mesures seraient particulièrement douloureuses pour les collègues à temps partiel et celles qui ont dû interrompre leur activité professionnelle pour des raisons familiales, donc essentiellement les femmes, catégories dont les rentes sont déjà faibles. Elles pénaliseraient aussi celles et ceux qui débutent tardivement leur carrière, infirmiers-ères et enseignant-e-s par exemple.

.

Une seule réponse possible :
MOBILISATION DU PERSONNEL

Pour préserver nos retraites
Pour préserver notre pouvoir d'achat
Pour protéger les classes moins élevées
Pour une représentation démocratique du personnel
Pour défendre nos droits

VENEZ NOMBREUX-SES A l'ASSEMBLEE GENERALE !

CARTEL DE L'ÉTAT ET DU SECTEUR SUBVENTIONNÉ
ADP/EPM - AGEEP - APAP - APFEGM/HEM - FAMCO - SIT - SPG - SPJ - UCESG - UFAC
Case postale 1765 - 1227 Carouge - CCP 12-10549-7 - (Éditeur responsable.: Bureau du Cartel)

CARTEL INTERSYNDICAL

Le PLEND en danger

Voici des années que la droite du Grand Conseil menace de supprimer le PLEND dans la fonction publique et le secteur subventionné qui l'applique. Face à cette pression, le Conseil d'Etat a soumis aux organisations représentatives du personnel un projet de loi qui

- **Restreint les conditions d'accès à la préretraite,**
- **Réduit de facto la durée d'une préretraite aux mêmes conditions à 3 ans.**

L'interdiction de repourvoir le poste durant les 6 premiers mois serait en revanche supprimée. Si cet élément peut paraître avantageux en termes d'organisation du travail dans les services, nous n'oublions pas que la question de la charge de travail, et donc des postes et des effectifs nécessaires à la délivrance de prestations de qualité et dans de bonnes conditions de travail, dépasse largement la question de l'interdiction de repourvoir le poste durant les 6 premiers mois.

La réduction de la durée possible de la préretraite aux mêmes conditions est en revanche inacceptable.

Elle porte atteinte encore une fois aux droits des plus bas revenus de la fonction publique, notamment des collègues à temps partiel et des femmes.

Le Cartel appelle donc le personnel à se mobiliser

- ⇨ **Pour le maintien d'une préretraite dans la fonction publique,**
- ⇨ **Pour un système de préretraite accessible et praticable pour l'ensemble des collègues, et particulièrement pour celles-ceux dont le revenu est le plus bas.**

Postes et effectifs

La dernière législature a été particulièrement dure pour les conditions de travail. Partout la charge de travail a augmenté, sous les effets conjugués d'une augmentation des besoins de la population et des diminutions d'effectifs voulues par le Conseil d'Etat.

A l'automne dernier, le Cartel a lancé une série de pétitions que nous avons été nombreux-ses à signer. Dans un délai très court, ces pétitions ont ainsi recueilli environ 8000 signatures.

Déposées auprès du Conseil d'Etat et du Grand Conseil le 17 décembre dernier, ces pétitions sont actuellement en cours de traitement par ces instances.

Mais pour que les revendications du personnel soient entendues, il est nécessaire de construire un rapport de force sur le terrain et de mobiliser le personnel dans les services qui manquent cruellement de postes.

- ⇨ **Pour des conditions de travail acceptables,**
- ⇨ **Pour une adéquation entre les effectifs et les besoins de la population,**
- ⇨ **Pour garantir des prestations de qualité.**

LE CARTEL APPELLE LE PERSONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU SECTEUR SUBVENTIONNE A SE MOBILISER

POUR DEFENDRE NOS RETRAITES
POUR DEFENDRE NOS DROITS
POUR AMELIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

PARTICIPEZ NOMBREUX-SES A

L'ASSEMBLEE GENERALE

DU PERSONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DU SECTEUR SUBVENTIONNE
JEUDI 29 AVRIL, 20h
Salle du Faubourg